

Responsable

• COLLEGE

Didier PLESSY
cpe@instituitionsevigne.org

• LYCEE et INTERNAT

Ludovic FAUCHER
ludovic.faucher@isevigne.org

L'équipe de Surveillants

L. MASOTTA
B. MARTIN
C. ZANATTA
C. FONTAINE
S. COLIBEAU
C. NIETO
F. GROULD
B. BROUARD

La vie scolaire regroupe l'ensemble des activités se déroulant en dehors des cours (récréations, études, self, internat, accueil, activités du mercredi,...).

L'accueil des élèves est assuré le matin à partir de 7h30 jusqu'au soir 19h. Les surveillants d'internat prennent ensuite le relais jusqu'au lendemain.

Les élèves sont répartis sur trois cours de récréation (6^e-5^e / 4^e-3^e-2^e / 1^e-Term.) disposant chacune d'un foyer.

Le bureau de vie scolaire, ou BVS, permet aux élèves de régulariser leurs absences et retards, et les accueille lorsqu'ils sont souffrants. Le pointage des élèves est effectué informatiquement toutes les heures. Les absences et retards sont consultables sur Scolinfo.

Au-delà de son rôle administratif, le BVS est un lieu d'échange et d'écoute permettant aux élèves de trouver les informations utiles à l'organisation de leur vie au sein de l'établissement. Ils peuvent s'y renseigner sur son fonctionnement, les remplacements de professeurs, les rattrapages de D.S. Le BVS récupère aussi les objets trouvés et les devoirs déposés en cas d'absence.

L'Institution Sévigné dispose de deux bureaux de vie scolaire. Un pour le collège qui se situe sous le préau des 6^{èmes}/5^{èmes} et un autre pour le lycée, au premier étage du bâtiment des 1^{ères} et Terminales (bât. F).

Informations pratiques

Une étude du soir avec un surveillant peut accueillir les élèves jusqu'à 19h afin qu'ils fassent leurs devoirs.

Au collège : Des études encadrées par des professeurs sont mises en place pour les élèves rencontrant des difficultés de 16h40 à 17h30.

Au lycée : Sur leurs heures d'étude, les lycéens ont accès à « la Bulle », un lieu de travail en petit groupe ou sur poste informatique.

La restauration



La gestion des repas est assurée par la société CONVIVIO. Les repas sont préparés chaque jour dans la cuisine de l'établissement à partir de produits frais et locaux.

Le repas est composé d'une entrée chaude ou froide, un plat de résistance accompagné de féculents et de légumes, un laitage et un dessert.



Move your plate

Pour les collégiens et les lycéens, permet aux jeunes convives de composer un plateau équilibré. L'entrée, le plat et sa garniture, le produit laitier, le dessert sont clairement identifiés sur la ligne de self par une signalétique spécifique qu'il suffit de suivre pour avoir la garantie d'un plateau équilibré.

Dans un esprit de formation éco citoyenne, le tri sélectif des déchets est effectué.

Horaires :

- ❖ 7h25 – 7h45 Petit-déjeuner
- ❖ 11h45 – 13h40 Déjeuner
- ❖ 19h00 – 19h45 Dîner (internes)

Une cafétéria est ouverte pour les élèves de terminales et BTS :

Il leur est proposé du snack (panini, sandwich, hamburger, tartine...), des salades, des fruits, yaourts, pâtisseries, boissons, café, barres chocolatées.



Animation au self

L'internat

Nous accueillons des élèves internes garçons (50 places) et filles (55 places) de la sixième au BTS. Nous mettons en place des conditions de vie et d'accueil favorables à l'acquisition d'une certaine autonomie, en tenant compte des exigences de la vie communautaire.

Les élèves sont répartis par niveau en chambres (1 à 4 lits). Chaque chambre est équipée d'un cabinet de toilette. Un point douches et sanitaires se situe à chaque étage.

L'internat est avant tout un lieu de vie. Pour que les jeunes puissent réussir leur intégration, il est nécessaire que l'internat résulte d'un choix motivé et non d'une contrainte imposée. L'élève ne doit pas se contenter d'être un **spectateur** de sa vie à l'internat, mais il doit en être un élément moteur, un **acteur**. C'est alors que l'internat devient un élément de la réussite scolaire et personnelle de l'enfant.

Tout au long de l'année, nous proposons des activités le mercredi après-midi (visites des musées, visite du Marité, cinéma...) ou en soirée (repas à thèmes, films, soirée de Noël, tournois sportifs,...).



Visite du poste de Tir à la Pointe du Roc à Granville



Extérieur self, vue depuis l'internat



Le CDI

Le Centre de Documentation et d'Information accueille les élèves tous les jours de 8h00 à 17h30, et le mercredi de 8h00 à 12h00. Ils sont encadrés par les professeurs documentalistes. Les élèves ont accès au CDI sur les heures de permanence, aux récréations et le midi.

Le CDI met à disposition des élèves des ouvrages de fiction (romans, bandes dessinées, mangas), des documentaires, des manuels scolaires qu'ils peuvent emprunter pour une durée de quinze jours. Le CDI est également abonné à de nombreuses revues (30 abonnements). En outre, l'équipement multimédia permet d'effectuer des travaux documentaires notamment la consultation du portail E-SIDOC (portail de recherche documentaire du CDI). Enfin, le CDI est un lieu d'activités autour de la lecture (prix littéraire, lecture de contes...) et de la culture (expositions...).

Sept séances d'initiation à la recherche documentaire sont prévues en classe de 6^{ème} afin de former les élèves à l'utilisation de l'espace CDI et du portail documentaire E-SIDOC et pour développer leur autonomie. Ces apprentissages sont poursuivis et approfondis dans les niveaux supérieurs lors de séances avec les professeurs de discipline et dans le cadre des TPE (Travaux Personnels Encadrés en 1^{ère}), ECJS (Education Civique Juridique et Sociale) et Accompagnement au lycée.



« Le CDI
Centre de
documentation et
d'information »

Le point infos avenir ou B.D.I.

Le Point Infos Avenir est un lieu consacré à l'orientation mettant à la disposition des élèves et de leurs familles des documents sur les formations et les métiers.

Les classes y ont accès sur demande du professeur principal.

Les élèves de troisième et les lycéens peuvent consulter les documents en autonomie en accord avec les documentalistes. Une équipe de parents d'élèves de l'APEL se joint aux enseignants pour actualiser le fonds documentaire et accompagner les élèves dans leur recherche d'orientation.



Foyer des secondes

Les activités péri-éducatives

❖ Des activités sont proposées aux élèves dans le cadre de l'établissement, en dehors des horaires de cours :

En lycée :

- Activités sportives ;
- Théâtre ;
- Danse et musique ;
- Projet création d'entreprise en collaboration avec l'association Terre et mer.

En collège :


- Atelier scientifique ;
- Club Europe ;
- Club de bridge ;
- Activités sportives diverses ;
- Danse et musique.

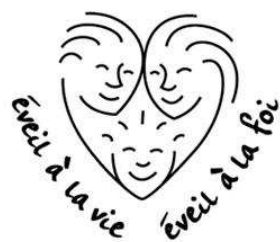
❖ Des foyers sont mis à la disposition des élèves. Ils sont équipés en matériel audiovisuel et jeux divers.



L'association sportive

En plus des cours d'éducation physique et sportives (E.P.S.), fonctionne une **Association sportive** animée par les professeurs. Elle propose pour tous les élèves :

- ❖ Des entraînements, des activités sportives le mercredi après-midi, débouchant sur des compétitions inter-établissements.
 - ❖ Des animations sportives pendant l'heure de midi : tennis, badminton, danse...
-
- 



La catéchèse et l'aumônerie

L'aumônerie est assurée par la responsable de l'animation pastorale, Magali ROLLAND, des parents d'élèves bénévoles et le Père Guillaume ANTOINE, aumônier de l'établissement.

Pour les collégiens, des rencontres hebdomadaires autour d'un thème ont lieu sur temps scolaire au sein de l'établissement.

En 6^{ème}, un temps fort de trois jours au mois de mai permet aux élèves des différents groupes d'aumônerie de se rassembler et de se préparer ensemble à la Profession de foi.

En 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} un temps fort diocésain d'une journée, organisé par l'Enseignement Catholique de la Manche, permet de réunir les jeunes des aumôneries de tous les établissements.

A partir de la 3^{ème} et en lycée, le sacrement de confirmation est proposé à raison de deux week-ends en doyenné et de cinq rencontres locales.

Dans l'établissement, 3 propositions hebdomadaires permettent aux lycéens qui le désirent de découvrir l'aumônerie :

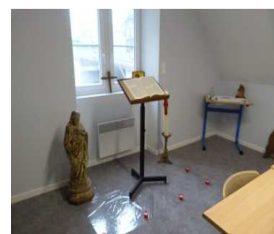
- autour d'un café-débat ;
- enseignement thématique sur temps scolaire ;
- partage de repas/mise en œuvre de projets.

Un groupe de lycéens se réunit par ailleurs tous les 15 jours hors établissement avec les jeunes de l'aumônerie publique de Granville en présence du père ANTOINE.

Autres propositions : participation aux JMJ, Taizé, camp ski bible.

L'aumônerie assure aussi des célébrations à Noël et à Pâques, et la préparation aux sacrements de l'initiation chrétienne (Baptême, Eucharistie, Confirmation) pour tout jeune qui en exprime la demande, et ce, quel que soit le moment de sa scolarité.

Elle organise des actions caritatives et humanitaires, l'accueil de « Témoins », aborde les questions spirituelles et religieuses, initie à la culture religieuse avec le souci de relier la réflexion aux préoccupations humaines dans l'histoire et l'actualité. Elle permet aussi aux jeunes d'avoir des connaissances qui enrichissent leur culture tout en les ouvrant au monde dans un esprit de respect et de tolérance.



*"Dieu nous aime,
n'ayons pas peur de
l'aimer" Le pape
François*

L'aumônerie

